

L'INFO DU

# Lac

Volume 23, No 3

7 mai 2014

Publié par la Municipalité  
de Lac-Etchemin et  
distribué gratuitement  
dans tous les foyers situés  
sur le territoire municipal.

**Coordonnatrice :**  
Jacqueline Ouellet

**Collaborateurs**  
Jude Emond  
Harold Gagnon  
Jacques Gagnon  
Jacqueline Ouellet

José Poulin  
Sylvain Poulin  
Carole Provençal  
Laurent Rheault  
Simon Roy

Linda St-Hilaire  
Richard Tremblay  
et les nombreux  
organismes communautaires

**Conception et montage :**  
Jacqueline Ouellet  
Carsona inc.

**Correcteurs :**  
Jacqueline Ouellet  
Laurent Rheault

**Impression :**  
Carsona inc.

Date de tombée  
pour la parution du 18 juin 2014 :  
**26 mai 2014 à midi**

## SOMMAIRE

Le conseil vous informe	p. 2
Le mot du directeur général	p. 2 et 3
Services municipaux	p. 4 à 7
Sécurité publique	p. 8 et 11
Organismes communautaires	p. 11 à 17
Service des loisirs	p. 18 et 22
Agenda communautaire	p. 23

Bulletin d'informations municipales  
DE LAC-ETCHEMIN

# Le Conseil... vous informe

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2014

- D'adopter les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 de la Municipalité de Lac-Etchemin, déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.
- D'approprier, à même l'excédent non affecté de la Municipalité de Lac-Etchemin, une somme de 10 000 \$ devant être versée à l'excédent accumulé affecté "Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité".
- D'adhérer à la corporation sans but lucratif Télésurveillance Santé Chaudière-Appalaches.
- De confier à l'entreprise "Services sanitaires D.F. de Beauce inc." le contrat pour la fourniture, la livraison et le transport de conteneurs pour l'année 2014.
- D'accorder au soumissionnaire conforme soit "Garage B. Dupont Auto inc.", le contrat pour la fourniture d'un véhicule neuf 2014 (camion 4 X 4) au montant de 33 475 \$ taxes incluses.
- D'octroyer à la firme "Dura-Lignes" le contrat pour la réalisation du ligage de rues pour l'année 2014.
- D'octroyer le contrat pour la fourniture des granulats MG-20 de classe B, pour la réfection des rangs à "Carrière Ste-Rose".
- De confier à la firme "Pavages Colgan et Frères inc.", la fourniture, la livraison et l'installation de +/- 90 tonnes d'enrobé bitumineux EC-10 avec bitume PG 58-28 pour le pavage et le rapiéçage manuel de certaines rues de la municipalité.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à MM. Julien et Simon Tremblay concernant la fondation de l'ancien bâtiment qui est à ciel ouvert depuis le 17 octobre 2012 sur le lot 3 602 416, et ce, contrevenant ainsi à l'article 3.3 du règlement de construction numéro 64-2006.
- De nommer Mme France Tanguay comme membre du comité de suivi de la Politique culturelle de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- De verser un montant de 5 000 \$ à titre de contribution financière pour

une visibilité promotionnelle selon le plan de commandite offert dans le cadre du « Tournoi des Maîtres des Etchemins » de l'Association des golfeurs professionnels du Québec inc. (AGP).

- De verser une aide financière de 300 \$ à l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin à titre de commandite pour les Olympiades régionales des élèves du primaire du secteur Appalaches.

## Mat du directeur général



Le mardi 1<sup>er</sup> avril dernier, lors de la séance ordinaire mensuelle, les états financiers consolidés de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 ont été déposés officiellement pour adoption par les membres du Conseil municipal. Ceux-ci ont été présentés et commentés par le vérificateur externe affecté au dossier, M. Éric Lachance de la firme Lemieux Nolet, comptables agréés. Ce dernier a tenu à souligner encore une fois, l'excellent travail de contrôle et de suivi effectué par la direction générale, les directeurs des services municipaux ainsi que par le personnel affecté aux secteurs de la taxation et des finances.

Comme vous pouvez le constater en prenant connaissance du sommaire des activités financières présenté ci-dessous, celui-ci se caractérise par un excédent d'exercice de l'ordre de 337 982 \$, ce qui porte les excédents accumulés de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2013 de la Municipalité de Lac-Etchemin à 1 459 932 \$ réparti comme suit : 491 210 \$ en excédent libre et 968 722 \$ en excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés.

Votre Conseil municipal, en collaboration avec les gestionnaires municipaux, vous livre encore, pour une 12<sup>e</sup> année depuis le regroupement municipal de novembre 2001, un excellent résultat financier qui permet ainsi à la Municipalité de Lac-Etchemin de disposer de réserves financières substantielles pour la mise en place, au cours des prochaines années, de divers projets structurants pour la collectivité lacetcheminoise et ce, sans hypothéquer indûment sa capacité financière et par conséquent, l'endettement de ses citoyennes et citoyens.

Pour de plus amples renseignements en regard des états financiers 2013, je vous invite à consulter la rubrique [Budget et finances](#) située dans la colonne de gauche du site internet de la municipalité.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

*Laurent Rheault, M.A.P., OMA*

**Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2013**

	2013		2012
	<i>Données</i>	<i>Budget (non consolidées)</i>	<i>Réalisations (consolidées)</i>
<b>Revenus</b>			
Taxes		3 992 260 \$	4 033 746 \$
Paievements tenant lieu de taxes		336 187 \$	335 312 \$
Quotes-parts			
Transferts		636 179 \$	645 084 \$
Services rendus		359 204 \$	361 735 \$
Imposition de droits		104 000 \$	136 517 \$
Amendes et pénalités		16 300 \$	17 971 \$
Intérêts		15 266 \$	28 722 \$
Autres revenus			8 963 \$
<b>Total des revenus</b>		<b>5 459 396 \$</b>	<b>5 568 050 \$</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>			
Administration générale		786 632 \$	808 916 \$
Sécurité publique		735 865 \$	706 046 \$
Transport		1 168 866 \$	1 085 299 \$
Hygiène du milieu		1 529 746 \$	1 447 735 \$
Santé et bien-être		64 944 \$	56 260 \$
Aménagement, urbanisme et développement		326 231 \$	313 542 \$
Loisirs et culture		991 642 \$	982 456 \$
Réseau d'électricité			
Frais de financement		180 557 \$	185 023 \$
<b>Total des charges de fonctionnement</b>		<b>5 784 483 \$</b>	<b>5 585 277 \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement des immobilisations		(1 133 267 \$)	(1 127 732 \$)
Produit de cession			(500 \$)
(Gain) perte sur cession			500 \$
Réduction de valeur / Reclassement			
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Coût des propriétés vendues			(54 986 \$)
Réduction de valeur / Reclassement			(5 438 \$)
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement</b>			
Remboursement ou produit de cession			(1 718 \$)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur			(3 008 \$)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Remboursement de la dette à long terme		378 943 \$	427 480 \$
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement		249 550 \$	256 946 \$
Excédent de fonctionnement non affecté		(32 716 \$)	(29 739 \$)
Excédent de fonctionnement affecté		36 063 \$	(54 981 \$)
Réserves financières et fonds réservés		176 340 \$	174 535 \$
<b>Total de la conciliation à des fins fiscales</b>		<b>(325 087 \$)</b>	<b>(355 209 \$)</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales</b>		<b>\$</b>	<b>337 982 \$</b>
<b>Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>			<b>1 117 585 \$</b>
Affectations durant l'exercice			4 365 \$
Excédent de l'exercice			337 982 \$
<b>Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2013</b>			<b>1 459 932 \$</b>

# Services municipaux

## Présentation du comité organisateur des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de Lac-Etchemin

La Municipalité de Lac-Etchemin soulignera, en 2017, son 150<sup>e</sup> anniversaire et son comité organisateur est maintenant en place pour offrir à la population une programmation qui saura répondre aux attentes des festivaliers.

Sous la présidence de Mme Catherine Ouellet, le groupe entend rassembler un grand nombre de bénévoles pour s'assurer que les activités puissent être présentées en nombre et en qualité au cours de l'année 2017.

Au sein du comité organisateur, nous retrouvons Marie-Michèle Laflamme à la vice-présidence, Sylvie Rouillard à la trésorerie, Amélie Buteau au secrétariat, Nicole Lamontagne à la promotion, Germaine Lessard pour l'album souvenir, Bruno Laflamme à la logistique, Sylvain Drouin à la gestion des bénévoles et Jude Emond à titre de ressource municipale.

Divers organismes du milieu travaillent à l'élaboration d'activités à présenter pour 2017. Nous prévoyons déjà un grand intérêt afin que les festivités soient hautes en couleur. Vous pouvez déjà mettre à votre agenda le 2<sup>e</sup> tournoi de golf du 150<sup>e</sup> qui aura lieu le samedi 6 septembre 2014. Au cours des prochains mois, vous êtes invités à communiquer avec le comité organisateur afin de vous joindre à l'équipe si vous avez du temps à partager.

Faisons de l'année 2017, une année mémorable soulignant notre belle histoire.



De gauche à droite : Bruno Laflamme, Jude Emond, Sylvain Drouin, Catherine Ouellet, Sylvie Rouillard, Marie-Michèle Laflamme, Nicole Lamontagne, Amélie Buteau et Germaine Lessard



### AVIS IMPORTANT

## ENLÈVEMENT DES MONSTRES MÉNAGERS

Tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin sont priés de prendre note que le service des matières résiduelles procédera, **en même temps que l'enlèvement normal des ordures**, à la cueillette de tous les objets lourds (monstres ménagers) durant la **semaine du 26 mai au 30 mai 2014**.

- Le **lundi 26 mai** pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le **lundi**.
- Le **mardi 27 mai** pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le **mardi**.
- Le **mercredi 28 mai** pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le **mercredi**.
- Le **jeudi 29 mai** pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le **jeudi**.
- Le **vendredi 30 mai** pour ceux dont l'enlèvement s'effectue le **vendredi**.

À **NOTER** qu'une équipe supplémentaire fera **UNIQUEMENT** la cueillette des **ordures lourdes (réservoir à eau chaude, ferraille, etc.)** selon l'horaire mentionné plus haut. Par cette mesure, la municipalité désire recycler l'acier afin de poursuivre sa démarche de **RÉUTILISATION** de matières résiduelles.

En ce qui a trait à **l'ameublement usagé (matelas, meubles, etc.), aux vêtements, aux appareils électroménagers domestiques, aux appareils de réfrigération et de climatisation ainsi qu'à tout genre de matériel informatique (écran, imprimante, clavier, boîtier, souris...)**, la Ressourcerie Bellechasse offre le service de collecte gratuitement à votre résidence. Il vous suffit de communiquer avec ce service de collecte :

Ressourcerie Bellechasse  
491, route 277  
Saint-Léon-de-Standon (Québec)  
GOR 4L0  
418 642-5627 (tél.)  
418 642-2741 (fax)

Cette saine habitude permettra d'éviter que ces produits, dont certains contiennent des matières toxiques, soient éliminés au lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC situé à Armagh et, conséquemment, risquent de contaminer l'environnement. De plus, ce sera l'occasion de donner une deuxième vie à plusieurs de ces produits.

La municipalité vous remercie de votre participation à l'assainissement de notre milieu.

*Le service des matières résiduelles*

# DÉCHETTERIE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

## Disposition et récupération des résidus domestiques dangereux

La municipalité vous informe que des bacs, prévus pour la récupération des résidus domestiques dangereux (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture), sont mis à la disposition de la population locale à l'endroit de la déchetterie. L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits ne puissent pas se retrouver au site d'enfouissement à Armagh. La récupération de ces produits, qui sont par la suite disposés de façon adéquate, est rendue possible par l'entremise d'une entente avec des partenaires.

Depuis le 26 avril, vous pouvez apporter vos résidus domestiques dangereux à la déchetterie et les remettre au préposé qui sera sur place.

Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants d'origine.

### BONBONNES DE PROPANE

Il est aussi possible de disposer de vos bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 lbs) pour les récupérer et surtout, les valoriser pour leur redonner un cycle additionnel de vie de 10 ans.

**Vous devrez obligatoirement remettre vos bonbonnes de propane au préposé sur place afin que celui-ci entrepose lesdites bonbonnes de propane de façon sécuritaire.**

### LAMPES FLUOCOMPACTES À LA DÉCHETTERIE

Produits acceptés et refusés

#### Lampes recyclables

Déposer les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents dans le bac de récupération RecycFluo.

Dans le cas des tubes fluorescents de quatre pieds et de huit pieds, on vous recommande de les retourner au détaillant dans leur emballage original. Informez-vous auprès de votre détaillant ou de votre municipalité.

#### Ampoules non récupérées

Ampoules à filament (à incandescence et halogène).

De plus, nous vous encourageons aussi à continuer d'apporter à la déchetterie votre herbe et vos feuilles, vos branches et vos débris de construction. Ce service, mis en place au printemps 2003, continue de fonctionner selon les mêmes modalités.

## TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

Plan de localisation :



**N.B. La déchetterie est à l'usage des particuliers seulement, les entrepreneurs et les commerces sont exclus de ce service.**

*Le service  
des matières résiduelles*



## ACQUISITION DE BAGS À ORDURES ET DE BAGS DE RECYCLAGE

Nous désirons vous informer que si vous ne possédez pas de bac à ordures vert dont la capacité est conforme à la réglementation (360 litres) et que vous désirez vous en procurer un pour la somme de 90 \$ (taxes incluses) et livré à votre domicile, vous devez vous adresser au secrétariat de la municipalité (418 625-4521) pour inscrire votre demande et acquitter le coût d'achat.

Pour les nouveaux résidents et les nouvelles constructions, nous vous rappelons qu'il est **obligatoire de vous procurer un bac bleu et 1 bac vert pour le recyclage et les déchets**. Le coût d'acquisition est de 90 \$ par unité (taxes incluses) et vous pouvez vous le procurer de la même façon mentionnée précédemment.

Merci de votre bonne attention!

## Bilan annuel sur la qualité de l'eau potable



Avis à tous !

Nous informons la population que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2013 de Lac-Échemin est mis à votre disposition, pour consultation, à l'Édifice municipal sur les heures régulières d'ouverture.

Ce document nous informe sur l'état des analyses microbiologiques de l'eau, nous donne des indications sur le résultat des analyses des substances organiques et inorganiques de même que sur la turbidité et d'autres paramètres concernant l'eau potable qui a été distribuée dans notre réseau pendant la dernière année.

La réglementation du ministère concernant la qualité de l'eau potable (RQEP) dicte certaines directives aux municipalités dont celle d'afficher publiquement ce bilan annuel de la qualité de l'eau potable.

*Richard Tremblay, B.Sc. T.P*

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

# Merci de votre précieuse collaboration

Le printemps est enfin à nos portes et nous constatons, avec un grand plaisir, que vous avez participé en grand nombre au nettoyage des rues.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre généreuse participation et comptons à nouveau sur votre collaboration pour la prochaine année.

**Merci de vous soucier de l'embellissement de votre municipalité!**

*Richard Tremblay*, B.Sc. T.P.

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement



## VENTE DE GARAGE COLLECTIVE

LES 20, 21 ET 22 JUIN

**INFO URBANISME...** la vente de biens d'utilité domestique.

La municipalité reçoit, à l'occasion, des plaintes concernant ceux qui font de la vente de biens d'utilité domestique comme bon leur semble. Comme nous l'avons mentionné dans une édition précédente, cette activité est réglementée et vous devez vous procurer un certificat d'autorisation pour l'exercer.

Pour faciliter la vente de certains biens, surtout après la période de déménagement, la municipalité offre "**UNE VENTE DE GARAGE COLLECTIVE**" pendant la fin de semaine du 20, 21 et 22 juin 2014 sur tout le territoire de la municipalité. Tous les gens qui désireront exposer des objets sur leur terrain pour les vendre **pourront le faire sans aucun frais**. Exceptionnellement, cet événement se réalisera sans que chaque participant ait à faire la demande d'un certificat d'autorisation. **En cas de pluie, l'activité aura lieu la fin de semaine du 27, 28 et 29 juin.**

Participez en très grand nombre et l'activité vous sera offerte à nouveau si le besoin le justifie.

*Le service de l'urbanisme*

# ATTENTION "TRAVAUX RIVE ET LITTORAL"

La venue des beaux jours printaniers signifie l'arrivée de nombreuses demandes d'autorisation de travaux de la part des propriétaires riverains qui désirent intervenir en bordure et/ou à l'intérieur du littoral des cours d'eau, lacs, étangs ou autres milieux aquatiques.

Certaines interventions peuvent entraîner de sérieux problèmes, tels que des inondations ou une érosion des berges. Certains travaux peuvent également occasionner une dégradation de la qualité de l'eau.

Rappelez-vous : l'habitat du poisson ne se trouve pas qu'en pleine nature ! Villes et villages abritent eux aussi des milieux essentiels au maintien de plusieurs espèces de poissons. De fait, tout milieu où il y a de l'eau, **même de façon périodique (seulement au printemps par exemple)**, peut être vital pour les poissons. La plus grande vigilance est donc de mise.

Avant de faire une intervention qui pourrait modifier l'habitat du poisson, assurez-vous d'avoir toutes les autorisations nécessaires incluant celle de votre municipalité.

N'oubliez pas que la remise en état d'un habitat modifié sans autorisation est fort coûteuse tant pour le milieu naturel que pour la personne qui a commis l'infraction. Cette personne sera sujette à des amendes, à une ordonnance, à une injonction et à des poursuites judiciaires et devra éventuellement régler les frais associés à la restauration de l'habitat. Mieux vaut donc faire preuve de prudence et, avant d'agir, vous renseigner auprès de votre municipalité ou auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.



## Les piscines hors-terre

L'implantation de toute piscine hors-terre (temporaire ou permanente) est régie par les normes suivantes (un permis sera émis en fonction desdites normes) :

- Un espace minimal de 1,5 mètre (5 pieds) doit être laissé libre entre la piscine, y inclus toute structure y donnant accès, et les lignes latérales ou arrière du terrain sur lequel elle est implantée ainsi que de tout bâtiment ou construction complémentaire à l'habitation.
- Une piscine hors-terre dont l'une de ses parties a une profondeur

supérieure à 60 centimètres (2 pieds) doit être ceinturée d'un mur ou d'une **clôture à paroi lisse d'au moins 1,2 mètre (4 pieds) de hauteur** et être située à une distance minimale d'un mètre (3 pieds 3 pouces) des rebords de celle-ci. Ladite clôture doit être munie d'une porte avec serrure.

- La paroi d'une piscine hors-terre tient lieu de clôture ou de mur si sa hauteur est d'au moins 1,2 mètre (4 pieds). Si c'est la paroi d'une piscine hors-terre qui constitue la clôture ou le mur, l'échelle donnant accès à cette piscine doit être relevée ou enlevée ou l'accès à cette échelle doit être empêché lorsque la piscine n'est pas sous surveillance.
- Le système de filtration d'une piscine hors-terre temporaire ou permanente doit être situé à 1 mètre (3 pieds 3 pouces) minimum de la paroi de celle-ci et installé de façon à ne pas créer de moyen d'escalade donnant accès à la piscine.
- La piscine ne doit pas être située sous une ligne ou un fil électrique.

Toute clôture ou mur entourant une piscine doit :

- 1° être muni d'un mécanisme de verrouillage;
- 2° être conçu de façon à ce qu'il ne soit pas possible d'y grimper ou de l'escalader;
- 3° ne comporter aucune ouverture pouvant laisser passer un objet sphérique dont le diamètre est de 5 centimètres (2 pouces) ou plus;
- 4° posséder une distance inférieure à 5 centimètres (2 pouces) entre le sol et la clôture ou le mur.

Aux fins du présent article, un talus, une haie ou une rangée d'arbres ne constituent pas une clôture ou un mur.

L'aménagement d'une piscine hors-terre est important pour la sécurité des enfants. En effet, l'arrière-cour doit être aménagée de façon à limiter au maximum l'accès à ladite piscine. Voilà un aspect où la population doit être informée afin de réduire les noyades en milieu résidentiel, principalement chez les jeunes enfants.



## PROCÉDURE DÉCRÉTANT LES TAUX APPLICABLES ET LES MODALITÉS POUR LE REMPLISSAGE DES PISCINES RÉSIDEN- TIELLES

En juillet 2009, la municipalité a adopté une résolution décrétant les taux

applicables à l'utilisation de l'eau potable des réseaux d'aqueduc de la municipalité pour le remplissage des piscines résidentielles et la procédure à suivre pour ledit remplissage :

- Lors de remplissage d'une piscine à partir d'une borne-fontaine : **150 \$**
- Lors du remplissage d'une piscine en utilisant le camion citerne : **100 \$** (chaque voyage)

**QUE LES OPÉRATIONS NE POURRONT DÉBUTER AVANT QUE LE PAIEMENT SOIT EFFECTUÉ À LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT LES TAUX MENTIONNÉS CI-HAUT.**

QUE tout raccordement au réseau d'aqueduc doit être exécuté par un employé de la municipalité;

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous invitons à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la **SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS ET DE VOTRE ENTOURAGE !**

*Richard Tremblay*, B.Sc. T.P.

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

## ENTRETIEN DES TERRAINS ET APPEL AU CIVISME

Sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin, il est défendu aux propriétaires et aux occupants de laisser des nuisances aussi bien que des vi-  
danges éparpillées sur un terrain.

L'entreposage de carcasses d'automobiles, de matériaux de construction et de démolition, de ferraille, de machinerie ou de pièces de machinerie, d'outils ou d'autres objets hétéroclites est prohibé dans tous les secteurs résidentiels et dans les secteurs commerciaux à l'exception des ateliers de débosselage et des ateliers d'usinage.

En effet, en vertu du règlement de zonage numéro 62-2006, article 10.1.6, il est stipulé que tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de **déchets**, de **détritus**, de **rebuts**, de **pièces de véhicule** et de **véhicules désaffectés**.

Un véhicule est considéré comme étant désaffecté lorsque celui-ci a été fabriqué depuis plus de sept ans, non immatriculé pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement.

Le service d'urbanisme demande votre collaboration afin de faire en sorte que notre municipalité soit belle et demeure un lieu agréable à vivre pour tous. Bref, cette démarche vise l'équité entre tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin qui ont à cœur l'entretien de leur terrain et la propreté de notre milieu.

# Sécurité publique



LE SERVICE INCENDIE  
DES MUNICIPALITÉS DE  
LAC-ETCHEMIN ET DE SAINT-LUC

## Semaine de la sécurité civile

4 au 10 mai 2014

*La nature ne pardonne pas!  
Ne soyez pas à sa merci!*

### Pourquoi une Semaine de la sécurité civile?

Pour vous sensibiliser à l'importance de vous préparer pour faire face à diverses situations d'urgence, par exemple une inondation, une longue panne de courant, des vents violents ou un tremblement de terre, assurez-vous d'avoir en tout temps chez-vous des articles essentiels pour répondre aux besoins de première nécessité de votre famille pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence.

Pour vous préparer adéquatement, procurez-vous la brochure suivante :

« En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt? »

Cette brochure contient de l'information et des conseils pour assurer la sécurité des citoyens lors des situations d'urgence suivantes : inondation, incendie à la maison, pannes de courant en hiver, tremblement de terre ou vents violents. Elle traite aussi de la préparation de son plan d'urgence et de l'importance d'avoir en tout temps chez soi des articles essentiels pour subsister pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation. On y indique également quoi faire si vous devez évacuer votre domicile ou y rester pendant le sinistre. Enfin, on y donne de l'information sur les assurances à la suite d'un sinistre.

Cette brochure est disponible en tout temps au bureau municipal sur les heures d'ouverture et aussi à la caserne incendie à tous les mercredis en soirée entre 19 h et 21 h. Profitez de ce moment pour venir visiter la caserne incendie et vous **courez la chance de gagner une magnifique trousse d'urgence** qui sera attribuée au sort **parmi tous les résidents de Lac-Etchemin qui se présenteront à la caserne au courant du mois de mai.**

**Amener vos enfants et nous leur remettons un magnifique cahier à colorier portant sur la prévention incendie.** Il nous fera aussi grand plaisir de répondre à vos questions concernant la sécurité civile et la prévention incendie. **Vous pouvez aussi apporter votre extincteur portatif pour le faire vérifier.**

Prenez note que la caserne incendie est située au 306, rue Industrielle et

qu'avant de vous déplacer vous pouvez téléphoner au 418 625-3434 afin de vous assurer que les pompiers y sont présents.

Au plaisir de vous rencontrer !

*Sylvain Poulin* T.P.I.

Directeur du service incendie/Technicien en prévention incendie  
Municipalité de Lac-Etchemin



## Un BBQ bien installé et bien utilisé pour un été sans danger

La belle saison approche à grands pas et c'est le moment des grillades. Afin d'éviter de malencontreux accidents et de s'assurer d'agréables repas en plein air, voici quelques judicieux conseils.

### Consignes de sécurité pour l'utilisation d'un BBQ

Les barbecues au propane doivent toujours être utilisés à l'extérieur, comme tous les autres appareils de camping fonctionnant au propane. Les bouteilles de propane doivent également être entreposées à l'extérieur en tout temps.

L'utilisation d'un appareil dans une roulotte, un garage ou n'importe quel endroit fermé peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone, un gaz nocif qui peut être mortel. N'utilisez donc jamais le barbecue à l'intérieur et n'entrez jamais la bouteille de propane à l'intérieur.

### Mesures de sécurité

Lorsqu'un appareil de cuisson fonctionnant au gaz propane, au gaz naturel ou au charbon est utilisé sur un balcon, patio, terrasse ou autre galerie extérieure, les mesures de sécurité suivantes doivent être prises :

- L'appareil doit être situé à au moins 60 cm de toute ouverture;
- L'appareil doit reposer sur une table non-combustible ou sur un support métallique d'au moins 45 cm de hauteur;
- L'appareil doit être situé à au moins 45 cm de tous matériaux combustibles;

Si les dispositions du paragraphe b ou c ne sont pas respectées, il doit être installé sur la surface du plancher sur une tôle ou un revêtement résistant au feu dépassant d'au moins 30 cm le pourtour de l'appareil;

Ne pas se servir d'allumeur liquide.



Pour profiter au maximum du barbecue, placez l'appareil à un endroit stable, bien ventilé. Ne laissez pas courir de fils électriques à proximité ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes. Une fois allumé, ne laissez jamais le barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.

### Pendant l'utilisation

1. Une bouteille de propane doit toujours être utilisée à l'extérieur.
2. Placez la bouteille de propane sur une surface solide, loin de toute flamme nue ou d'une source de chaleur. Une chaleur excessive ferait prendre de l'expansion au propane liquide et cela exercerait une pression dangereuse sur les parois de la bouteille et les différents raccords.
3. Le robinet doit être ouvert au maximum pendant l'utilisation. Utilisez toujours une soupape régulatrice de pression.
4. N'essayez jamais d'adapter une bouteille de propane à un type d'appareil pour lequel elle n'a pas été construite. Une bouteille de propane ne fonctionne de façon sécuritaire et adéquate que si son utilisation a été approuvée pour ce type d'appareil.

**Après avoir raccordé le tuyau, vérifiez s'il y a des fuites au moyen d'un détecteur de fuite ou d'eau savonneuse. Ne faites jamais cette vérification avec une flamme nue. S'il y a formation de bulles, c'est qu'il y a fuite de gaz. Il faut corriger cette fuite avant l'utilisation.**

**Pour allumer votre barbecue, veuillez toujours procéder de la façon suivante :**

1. Ouvrez le couvercle de votre barbecue.
2. Assurez-vous que les commandes d'allumage sont en position fermée («OFF»).
3. Ouvrez ensuite au maximum le robinet de la bouteille.
4. Placez une des commandes d'allumage en position ouverte («ON») et allumez sans tarder à l'aide du briquet automatique ou d'une allumette. Si vous ne réussissez pas cette étape, refermez le robinet pour éviter l'accumulation de gaz dans le barbecue. Attendez quelques instants, puis recommencez le processus d'allumage.

### Transport

**Vous ne pouvez pas transporter ni emmagasiner des bouteilles de propane dans votre véhicule privé, à moins que l'espace destiné à les recevoir soit bien ventilé. À cette fin, laissez une fenêtre ouverte ou le coffre entrouvert, selon l'endroit où la bouteille se trouve.**

1. Déposez délicatement votre bouteille de propane sur une surface solide; prenez garde de la bosseler ou de l'endommager.
2. En tout temps et durant leur transport, les bouteilles de propane doivent être maintenues debout afin que le propane gazeux soit constamment en contact avec la soupape de sûreté, cela pour minimiser les risques en cas de fuite.
3. Lorsqu'elle se trouve dans un véhicule, immobilisez-la au moyen d'une sangle ou d'une autre fixation.
4. Fermez toujours le robinet, même si la bouteille est vide.
5. Insérez toujours des bouchons de sécurité dans les raccords à filetage à gauche (anciennes bouteilles) pour le transport ou le rangement. N'essayez pas d'insérer un bouchon de sécurité dans les raccords à filetage à droite des nouvelles bouteilles, car vous endommageriez le file-

tage de façon permanente.

6. Gardez les bouteilles de propane à distance de la flamme nue ou d'une source de chaleur.

### Le remplissage des bouteilles

Le remplissage des bouteilles doit être effectué par une personne détenant un certificat de compétence en ce domaine. Lors du remplissage, vous pouvez vérifier si le préposé au remplissage détient ce certificat.

### Mesures d'urgence

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, il arrive parfois qu'une négligence ou un oubli causent un accident. Dans ces cas, veuillez observer les consignes de sécurité suivantes.

### Incendie de propane

1. Évacuez les lieux immédiatement.
2. Téléphonnez au service de sécurité incendie en faisant le **911**.
3. N'essayez pas d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille.

*Sylvain Poulin* T.P.I

Directeur du service incendie/Technicien en prévention incendie  
Municipalité de Lac-Etchemin

## LES BRÛLAGES DOMESTIQUES



### **Le brûlage : un risque pour la forêt**

Bon an, mal an, le quart des incendies de forêt signalés en avril et mai sont imputables à des brûlages domestiques. De nombreux propriétaires procèdent au nettoyage de leur terrain en utilisant le feu, sans se méfier des risques qu'ils font courir à la forêt. En effet, le combustible s'assèche rapidement à cette période de l'année et le feu peut courir très rapidement vers la forêt ou des bâtiments.

### Réglementer pour responsabiliser!

La réglementation des brûlages dans une municipalité permet de rappeler aux citoyens qu'ils ont, eux aussi, des responsabilités dans la prévention des incendies de forêt, à savoir :

- s'informer sur la réglementation en vigueur;
- aviser les autorités municipales de leur intention de brûler;
- obtenir un permis avant d'amorcer le brûlage;
- assurer une surveillance constante jusqu'à l'extinction finale;
- disposer de l'équipement et du personnel nécessaires pour contrôler et éteindre le brûlage.

Le service incendie tient à vous aviser qu'il est strictement interdit de faire un feu à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable un permis à cet effet.

L'article 11 "FEUX À CIEL OUVERT" du règlement numéro 97-2009 concernant la prévention incendie prévoit ce qui suit :

#### 11.1 Champ d'application

Le présent chapitre s'applique à tout feu en plein air sur le territoire de la municipalité. Cependant, le présent chapitre ne s'applique pas :

- Aux feux dans les appareils de cuisson en plein air tels que les foyers, barbecues ou autres installations prévues à cette fin;
- Aux feux dans des contenants en métal, tels que barils et contenants de même nature;
- Aux feux confinés dans un aménagement fait de matériaux non combustibles, tels que pierres, briques ou autres installations de même nature.

#### 11.2 Interdiction

Il est interdit de faire ou de maintenir un feu de feuilles, d'herbe ou de débris de matériaux de construction.

#### 11.3 Autorisation

Il est autorisé de faire ou de maintenir un feu en plein air si on est détenteur d'un permis valide préalablement émis par le directeur ou son représentant.

L'officier désigné se réserve le droit d'éteindre ou de faire éteindre tout feu en plein air, et ce, sans préavis.

#### 11.4 Permis

Toute personne désirant faire un feu en plein air doit présenter au directeur ou son représentant une demande faisant mention des renseignements suivants :

- Les nom et adresse du requérant ainsi que le nom du responsable s'il s'agit d'un organisme, la date de naissance et le numéro de téléphone;
- Le lieu projeté du feu, la date, l'heure et sa durée;
- Le type de feu, les matériaux combustibles utilisés, le diamètre du feu et la hauteur;
- Une description des mesures de sécurité prévues;
- Le nom, l'adresse et la date de naissance d'une personne âgée de dix-huit (18) ans ou plus qui sera présente pendant toute la durée du feu;
- L'autorisation écrite du propriétaire de l'endroit où se fera le feu;
- Toute autorisation doit être demandée au moins trois (3) jours avant la date prévue pour le feu. Tout permis émis doit immédia-

tement être acheminé par l'officier désigné au Service de sécurité incendie.

#### 12.8 Foyer extérieur

Il est permis d'utiliser un foyer ou un poêle approuvé par le service incendie, lequel doit être installé à 5 mètres de tout bâtiment et de toute matière combustible. La cheminée et ces équipements devront être munis de pare-étincelles et devront être installés sur des matériaux incombustibles.

### ARTICLE 30 INFRACTION ET AMENDES

30.1. Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible en outre des frais, d'une amende minimale de trois cent dollars (300 \$) et maximale de deux (2) mille dollars (2 000 \$). Lorsque le défendeur est une personne morale, l'amende minimale est de six cents dollars (600 \$) et maximale de quatre mille dollars (4 000 \$). Si l'infraction est continue, elle constitue pour chaque jour une infraction distincte et une amende peut être imposée pour chaque jour que dure l'infraction.

30.2. En cas de récidive dans les deux ans de la déclaration de culpabilité du défendeur pour une infraction à la même disposition pour laquelle il a déjà été condamné, l'amende est fixée au double de celles mentionnées à l'article 30.1.

30.3. Les dispositions du présent règlement ne restreignent pas l'application des dispositions de toute autre loi fédérale ou provinciale.

Alors, afin de vous éviter des problèmes, nous vous demandons de vous procurer un permis de brûlage qui est tout à fait gratuit. Pour obtenir un permis ou pour toute demande de renseignement, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal au 418 625-4521 ou avec Sylvain Poulin, directeur du service incendie à son domicile au 418 625-2107.

### POUR LES URGENCES, FAITES LE 911



LE SERVICE INCENDIE  
DES MUNICIPALITÉS DE  
LAC-ETCHEMIN ET DE SAINT-LUC  
vous informe...

## PROGRAMME D'AIDE AUX PERSONNES NÉCESSITANT UNE AIDE PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVACUATION D'URGENCE LORS D'UN SINISTRE

Vous êtes une personne à mobilité réduite en raison de votre âge ou d'une déficience motrice, visuelle, auditive, intellectuelle ou autre. Vous vous inquiétez peut-être à la perspective d'une évacuation de votre domicile en cas de sinistre. Et bien votre service incendie a pensé à vous.

Toujours soucieux d'améliorer la sécurité des résidents du territoire de Lac-Échemin, le service de sécurité incendie de votre municipalité a décidé de

mettre sur pied un registre des personnes nécessitant une aide particulière lors d'évacuation en cas de sinistre. À cet effet, votre service de sécurité incendie dispose d'un registre informatisé relié à la centrale 911 qui permet d'identifier et de repérer toute personne ayant un problème qui rend difficile son évacuation en cas de sinistre.

Alors si vous êtes inscrit au registre et qu'il survient un incendie à votre domicile, le service incendie sera avisé dès la prise de l'appel par la centrale 911 de votre difficulté à évacuer et des pompiers seront immédiatement attirés pour aller vous chercher dans votre logis.

Ce service est offert gratuitement. Il s'agit simplement de vous présenter au bureau municipal situé au 208, 2<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin pour compléter un formulaire à cet effet.

La seule obligation est qu'en cas de décès, d'hospitalisation à long terme ou de déménagement, le service de sécurité incendie doit en être avisé immédiatement par l'entremise de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez rejoindre M. Sylvain Poulin, directeur du service incendie au 418 625-4521.

*Sylvain Poulin* T.P.I  
Directeur service incendie  
Municipalité de Lac-Etchemin/Saint-Luc

## Organismes communautaires



## Lancement de l'année pastorale 2014 au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin

Mai, le mois de Marie, le mois le plus beau, ramène un événement important pour notre milieu : celui de la reprise des activités au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin.

**L'abbé Hervé Bernard, recteur, et l'équipe du sanctuaire vous invitent  
le dimanche 18 mai à 15 h 30  
à participer à la messe d'ouverture officielle de la saison pastorale 2014.**

Nous accueillerons en début d'après-midi les pèlerins qui auront fait le trajet à pied à partir de Notre-Dame-des-Pins.



Monseigneur François Thibodeau a accepté avec joie de présider cette célébration.

Jusqu'au 15 octobre, le sanctuaire accueille les pèlerins qui souhaitent vivre des temps de prière et de ressourcement. Une messe est célébrée tous les lundis, mardis et jeudis à 19 h, de même que les mercredis après-midi, à 14 h; la célébration du mercredi est spécialement dédiée aux Amis du Sanctuaire. Des personnes prient le chapelet médité à 14 h.

L'Assomption de la Vierge Marie, le 15 août, est toujours fêtée de façon grandiose le jour même de la fête, mais aussi à compter du 6 août, au cours de la neuvaine préparatoire.

Comme par le passé, les fidèles de toutes les paroisses, les familles et les groupes qui désirent organiser un pèlerinage ou souligner un événement sont les bienvenus. Vous pouvez réserver une date en téléphonant à l'abbé Hervé Bernard au 418 625-4551 ou au presbytère de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin au 418 625-3381.

## INVITATION AUX CYCLISTES



Un 5<sup>e</sup> TOUR DU SILENCE s'organise à Lac-Etchemin le mercredi 21 mai prochain (remis au lendemain en cas de pluie remis) à 18 h afin de sensibiliser les cyclistes et les automobilistes au partage de la route.

L'inscription est obligatoire et gratuite sur les lieux du rassemblement à 18 h dans la cour du ministère des Transports (MTQ) au, 1375, route 277, Lac-Etchemin.

DÉPART : 18 h 30  
DISTANCE : 16 km  
INFORMATION : Colette Giroux 418 625-2050  
Marie-Luce Giguère 418 625-5106

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE. Portez votre chandail noir du Tour du silence si vous l'avez déjà.

Parents et enfants sont invités en grand nombre !

## Assemblée générale annuelle de l'Association Écologique des Etchemins



ASSOCIATION  
ÉCOLOGIQUE  
DES ETCHEMINS

C'est avec grand plaisir que l'Association Écologique des Etchemins vous convie à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 21 mai 2014 au local 012 du Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin, à 19 h.

Lors de cette soirée, le bilan financier, les projets qui

ont été réalisés durant la dernière année ainsi que les projets à venir seront présentés. Cette soirée est une excellente opportunité de connaître l'organisme pour tous ceux et celles qui aimeraient se joindre à nous comme membres de l'association.

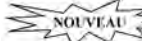
Nous espérons vous rencontrer en grand nombre!



Cet été, je vibre  
au rythme de l'Éco-Parc!

#### TARIFS CARTE DE SAISON PLAGE

Catégorie	Prix régulier	Prix résident	Prix résident avant 13 juin
Enfants (3-17 ans)	32,00\$	24,00\$	20,00\$
Adulte	45,00\$	34,00\$	25,00\$
Famille (2ad - 2enf)	115,00\$	86,00\$	60,00\$
Enfant supp.	21,00\$	16,00\$	12,00\$

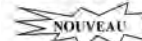


#### TARIFS LAISSEZ-PASSER 5 JOURS PLAGE

Catégorie	Prix régulier	Prix résident	Prix résident avant 13 juin
Enfants (3-17 ans)	24,00\$	18,00\$	15,00\$
Adulte	36,00\$	27,00\$	23,00\$
Famille (2ad - 2enf)	91,00\$	68,00\$	58,00\$
Enfant supp.	17,00\$	13,00\$	11,00\$

#### TARIFS CARTE DE SAISON GLISSADES

Catégorie	Prix régulier	Prix résident	Prix résident avant 13 juin
Enfants (3-17 ans)	65,00\$	50,00\$	32,00\$
Adulte	85,00\$	65,00\$	45,00\$
Famille (2ad - 2enf)	250,00\$	190,00\$	130,00\$
Enfant supp.	42,00\$	32,00\$	22,00\$



#### TARIFS LAISSEZ-PASSER 5 JOURS GLISSADES

Catégorie	Prix régulier	Prix résident	Prix résident avant 13 juin
Enfants (3-17 ans)	45,00\$	34,00\$	28,00\$
Adulte	66,00\$	50,00\$	43,00\$
Famille (2ad - 2enf)	200,00\$	148,00\$	126,00\$
Enfant supp.	33,00\$	25,00\$	21,00\$

Vous pouvez vous procurer votre carte de saison entre 8 h 30 et 16 h du lundi au vendredi au chalet de l'Éco-Parc (213, 1<sup>re</sup> avenue). **Une preuve de résidence sera demandée.** Argent comptant ou chèque seulement pour le paiement.

N'oubliez pas que l'accès au site (espaces verts et jeux d'eau) est gratuit pour tous.

#### Événements spéciaux

14 juin : Wake It Up Festival  
23-24 juin : Fête nationale  
13 juillet : Festival d'Élégance

#### Location de salle

Vous pouvez louer le chalet de l'Éco-Parc au coût de 130 \$ de mai à octobre. Possibilité de 80 places assises, frigidaire, bar, terrasse et magnifique

vue sur le lac. Location aussi disponible durant l'hiver.

Pour toute question ou information n'hésitez pas à communiquer au 418 625-3272 ou visitez notre site Internet à l'adresse suivante : [www.eco-parc.qc.ca](http://www.eco-parc.qc.ca). Nous vous invitons également à nous suivre sur Facebook!

Au plaisir de vous accueillir cet été!

Marie-Eve Gagné



## Tournoi de balle familial

C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que nous entamons, cette année, la 36<sup>e</sup> édition du Tournoi de balle familial de Lac-Etchemin qui se tiendra du 31 juillet au 3 août 2014. Comme par les années passées, ce sont plus de trente équipes qui sont attendues pour se disputer les grands honneurs à l'intérieur de l'une des quatre classes suivantes : familiale, parenté, commerciale et la classe open pour la formule « soft-ball ».

Avec l'intérêt démontré autant chez les spectateurs que chez les joueurs eux-mêmes, c'est sans aucune hésitation que le comité organisateur a décidé de revenir avec ce type de lancer pour cette populaire classe. Mais on se doit d'insister ici sur l'un des règlements importants qui stipule qu'un lanceur jugé trop fort pour cette classe risque d'être refusé par les membres du conseil d'administration, considérant qu'un lanceur de calibre trop élevé risque de venir détruire la parité entre les équipes, donc par le fait même l'intérêt chez les joueurs. Pour ce qui est des trois autres classes, on désire mettre l'accent sur la participation, ce qui nous incite à conserver la formule de « balle donnée ».

Mike Pouliot assurera la présidence de cet événement pour une quatrième édition et la trésorerie sera assurée par Yannick Pouliot. Les cinq fidèles directeurs des dernières années soit Jean-Francois Lacroix, Keven Asselin, Jonathan Asselin, Steeve Roy ainsi que Martin Poulin sont de retour pour conserver notre belle équipe.

Je lance un appel à la population et j'invite donc tous les organismes communautaires ayant le goût de se joindre à notre équipe de prendre contact avec un des membres du comité du tournoi.

Comme il est difficile de changer une formule gagnante, le tournoi de balle familial de 2014 revient avec les principales activités qui ont fait sa popularité au cours des dernières années soit le concours de coups de circuit et les feux d'artifice (plus spectaculaires d'une année à l'autre) présentés le samedi à 21 h ainsi que les jeux gonflables et autres surprises pour les enfants le samedi après-midi.

Si vous désirez vous inscrire pour le tournoi de 2014 ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec Mike Pouliot au 418 625-1753.

Maison de jeunes

Le Chabotté

*vous informe...*



Les journées et les heures d'ouverture pour cet été seront tous les mardis et les vendredis en soirée à partir de 18 h 30. Prenez note que la Maison de jeunes sera fermée pour les 2 semaines de la construction.

Aussi, pour le mois d'avril, lorsque les Canadiens de Montréal seront en séries éliminatoires, la MDJ offrira le pop corn et la liqueur gratuitement.

### Camp de jour

Pour une quatrième année, la Maison de Jeunes offre à nouveau son camp de jour pour ados. Au programme, il y aura une sortie au Village Vacances Valcartier, à la Ronde, à l'École de cirque de Québec, au zoo de Miller, à Vaho et bien plus encore. Ce camp de jour est offert aux jeunes qui seront en secondaire 1, 2 ou 3 à l'automne 2014. C'est un camp de jour qui se déroule sur 5 semaines, à raison de 2 jours par semaine. Le coût est de 170 \$ avec une activité de financement ou de 135 \$ avec deux activités de financement.

*Megan Carrier*, responsable

418 594-5886



### Ajouts de nouveautés au répertoire des livres (mars et avril 2014)

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** « La gloire démythifiée » de J. Michaud, « Déjoué par le cancer », « Les parents manipulateurs », « Les nouveaux ados, comment vivre avec? » de M. Rufo, « Quinoa tous les jours » de R. Patten, « Les pouvoirs de la conscience », « Biographies des personnalités marquantes de Bellechasse-Etchemins » de J. Perreault, « Dix journées qui ont fait le Québec » et « Le meilleur médicament, c'est vous » et les **romans** « Gaby Bernier t. 3 » de P. Gill, « Les gardiens de la lumière t. 1 et 2 » de M. Langlois, « Un voisinage comme les autres t. 1 » de R. Laberge, « Traînée de poudre » de P. Cornwell, « Mensonge sur le plateau Mont-Royal t. 2 » de M. David, « Central Park » de G. Musso, « La 11<sup>e</sup> et dernière heure » de J. Patterson, « Des amis si proches » de D. Steel, « Si vous le demandez t. 1 » de S. Day, « La grange d'en haut t. 2 » de M. Dalpé, « Les héritiers du fleuve t. 3 » de L. Tremblay, « Ainsi résonne l'écho infini des montagnes », « Louise est de retour » de C. Brouillet, « Le secret des rois » de S. Berry et « Les infirmières de Notre-Dame vol. 1 et 2 » de M. Pion.

**Dans la section jeunesse**, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** « Lady S. Pour la peau d'une femme 09 », « Michel Vaillant Nouvelle saison 02 », Blake et Mortimer : L'onde de Septimus 22 », « Gangs de rues, Alerte rouge 03 », « Garfield t. 57 », « Les chevaliers d'Émeraude t. 4 » d'A. Robillard, « Nombriol vol.6 », « Astérix chez les Pictes », « Naruto nos 60 et 61 » et « Totally Spies vol. 4, 5 et 6 »; aux **romans** « Le manoir aux oiseaux », « Les héritiers d'Enkidiev 09 » et « Les cordes de cristal 05 » d'A. Robillard, « Le journal d'un dégonflé vol. 7. », « Le journal d'Alice t. 8 », « Le blogue de Namasté t. 16 et 17 » et « Le Petit Prince est revenu » de M. Fisher; aux **documentaires** « La cabane à sucre », « Graine de cuisinier 48 recettes à manger », « Au pays des 260 sosies », « Il était une fois...L'Homme » de A. Barillé, « Tintin et les forces obscures », « L'ABC des filles 2014 », « Expériences stupéfiantes » et aux **albums** « Une Charlotte olympique », « Mes parents ne sont pas contents », « Babar : Les vacances de Zéphir », « Fafounet à la cabane à sucre », « Fafounet à la chasse aux cocos de Pâques », « Joyeuses Pâques, Marley! », « Dora L'aventure de Pâques », « Parade de Pâques », « Le plus gros panier de Pâques », « 7 histoires pour rêver », « Dino-Basketball », « Mon cheval Chocolat », « Spiderman », « Contes du soir; Histoires du soir », « Les plus beaux contes » de Larousse, « La boîte à lecture » et « Ce que j'aime de mes grands-parents ». 25 albums ont été ajoutés au répertoire durant le mois d'avril.

### Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée en mars et avril 2014 les CD et DVD suivants : La Symphonie rapaillée - 12 hommes rapaillés, poèmes de Gaston Miron, volume 3, 2014; Robert Charlebois : 50 ans / 50 chansons ( coffret de 3 CD ), Valérie Carpentier, L'été des oranges; Coeur de pirate, Trauma; Rosanne Cash, The river & the thread; Joseph Arthur, The ballad of boogie Christ; La Bolduc, L'intégrale, 4 CD; Stromae, Cheese; Serge Reggiani, Les 100 plus belles chansons.

### Liste des revues disponibles aux usagers

Les usagers ont aussi accès aux revues suivantes : Les affaires, Vie des Arts, Artistes Magazine, Express Mag, Continuité, Parcours, Bel Âge, L'Actualité, Châtelaine, Cap-aux-Diamants, Clin d'œil, Moi et Cie, Décormag, Coup de Pouce, Elle Québec, Idées de ma maison, Chez Soi, Rénovation bricolage, Côté Jardins, Fleurs Plantes Jardins, Protégez-vous, Magazine Vita, Revue Cool, Parents Ados, Revue Enfants, Aventure Chasse et pêche, Sentier Chasse-Pêche, Biosphère FC faune, Science et Vie, Québec Science, National Geographic (édition française), Vélo Québec, Les Jeunes Débrouillards et J'aime lire.

Ces revues sont prêtées selon les mêmes modalités que les livres et disques compacts.

### Nouveau service en 2014 : le livre numérique

Actuellement, le Réseau Biblio offre un nouveau service aux abonnés : le prêt de livres numériques. Des dépliants informatifs sont disponibles pour s'inscrire à ce service, installer les liseuses ou tablettes et apprivoiser ce nouveau média de diffusion de la culture. Plus de 700 titres de livres numériques sont catalogués au Réseau qui enrichit constamment son répertoire.

### Hommage aux bénévoles de la bibliothèque L'Élan

La semaine du 6 au 12 avril 2014 est consacrée « **Semaine nationale de l'action bénévole** ». Voilà l'occasion rêvée pour remercier les 20 bénévoles de la bibliothèque L'Élan qui, semaine après semaine, offrent un service culturel de qualité à la population. Leur implication, leur solidarité et leur générosité permettent à la bibliothèque de progresser et de maintenir son

élan dans la poursuite de ses objectifs d'information, de formation et d'animation culturelle de la population.

Cette année, le Réseau Biblio s'unit au Conseil municipal de Lac-Etchemin pour présenter 8 certificats de 15 ans de service bénévole à Mmes Pierrette Deblois, Lorraine Gilbert, Agathe Godbout, Germaine Godbout, Gaétane Guillemette, Elizabeth Kuczynski et à MM. Jacques Gagnon et André Turmel pour souligner leur engagement dans le développement culturel de la communauté. Un certificat de 5 ans de service bénévole est aussi présenté à Mme Jocelyne Leclerc. Merci aux 9 bénévoles.

Le Comité de la bibliothèque félicite Mme Louise Giguère, employée de la municipalité, pour ses 15 ans de collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque L'Élan afin d'assurer un service de qualité aux usagers. Merci à Mme Giguère.

Les membres de la communauté qui désirent se joindre à l'équipe des bénévoles doivent contacter le responsable du service.

*Jacques Gagnon*, responsable  
Bibliothèque L'Élan



## DEUX ARTISTES À DÉCOUVRIR AU MOULIN LA LORRAINE

Deux nouvelles expositions viennent tout juste d'être lancées au Moulin La Lorraine et chacune d'elles vous fera assurément découvrir des artistes forts intéressants.

Dans « **Tout n'est que lumière, espace et silence** », le peintre **Pierre Laliberté** offre ses scènes épurées aux couleurs enveloppantes dans lesquelles le spectateur peut se laisser emporter dans un questionnement plus vaste, à la fois intime et universel. Puissantes et simples, ses œuvres communiquent un sentiment de sérénité et le désir de s'abandonner au calme et à la contemplation. L'exposition de Pierre Laliberté se tiendra du 3 mai au 8 juin à la Salle Pierre-Beaudoin.

### Rencontrez l'artiste et apprivoisez sa peinture!



**Pierre Laliberté sera présent au Moulin La Lorraine le 11 mai à 13 h 30.** L'artiste, qui utilise des peintures de type industriel, parlera notamment des particularités techniques de ce médium. Il abordera aussi des aspects reliés à son cheminement et sa démarche artistique. Un moment idéal pour mieux comprendre le travail de ce créateur lévisien.

Avec « **Sucré salé d'objets** » de l'artiste **Orélien**, la Salle des Courroies prend presque les allures d'un souk tellement on y retrouve toutes sortes de choses. Mais là s'arrête la comparaison! L'intérêt de cette exposition tourne autour des associations inhabituelles d'objets, du plaisir que prend l'artiste

à les détourner de leur fonction ou à jouer avec les formes et les mots pour créer ses sculptures. Le résultat étonne, réjouit, séduit par sa poésie et son esprit, son humour et son pouvoir d'évocation. Le travail d'Orélien est d'une originalité rare et ses créations font appel à l'intelligence. Cette exposition saura plaire à tous, y compris aux enfants et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

### Rencontrez l'artiste et créez en vous amusant!

Dans le cadre de son exposition, **Orélien** propose au public de participer à un atelier de création ouvert aux petits comme aux plus grands. L'activité, offerte **le 25 mai à 14 h**, sera l'occasion de rencontrer un artiste passionnant et de mettre en pratique un processus de création libre et spontané en se laissant inspirer d'objets et de matériaux variés. Bienvenue à tous ainsi qu'aux familles, réservez votre place dès maintenant!



### Rencontrez l'artiste Berthier Guay et laissez-vous épater par sa technique!

Voyez **Berthier Guay** débiter un tronc d'arbre et fabriquer un nichoir devant vous! Découvrez un artiste visionnaire, animé par son amour pour le bois, la nature et le respect de l'environnement. Berthier Guay sera au Moulin avec son attirail de sciage le **1<sup>er</sup> juin** prochain, à **13 h 30**. Vous pourrez même participer à l'assemblage de ses nichoirs. Bienvenue à toute la famille!

L'exposition de Berthier Guay « Entre l'art et l'écorce, la tubulure, le tube » est présentée dans le hall du Moulin jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

### LE CAMP MAXI ART pour les 8 à 12 ans ... inscriptions maintenant!



Tu as entre 8 et 12 ans? C'est le temps de t'inscrire au **CAMP MAXI ART**. Deux camps sont offerts : 2-3 et 4 juillet et 9, 10 et 11 juillet, de 9 h à 16 h. Sous le thème « Voir autrement », chaque jour du camp réserve des activités nouvelles et des techniques différentes : peinture, dessin, gravure, photographie et plus encore! L'objectif est de permettre aux jeunes qui ont un intérêt particulier pour les arts d'expérimenter, d'apprendre et de créer dans le contexte stimulant d'un camp spécialisé. Le

camp propose un équilibre parfait d'exercices dirigés, de théorie et d'expression libre à l'intérieur et à l'extérieur, en pleine nature. L'inscription au camp de 3 jours est de 85 \$ par enfant et inclus tout le matériel (75 \$ pour le 2<sup>e</sup> enfant d'une même famille).

Faites vite, les places sont limitées! Information et inscription 418 625-4400.

### Le Moulin est ouvert SAMEDI et DIMANCHE de 12 h à 16 h.

Visite de groupe du mercredi au dimanche sur réservation.

Admission adulte : 5 \$; Étudiant et aîné : 4\$

**22 Mai 2014**

## PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS LES ETCHEMINS

Vous désirez participer à des activités de loisirs ?  
Vous êtes en situation de faible revenu ?  
Venez chercher votre accès aux loisirs GRATUITEMENT.  
Les activités s'adressent aux personnes seules, aux familles et aux enfants.

Inscription : Jeudi 22 mai 2014 de 13 h à 18 h 30

Vous présenter aux points de service suivants :

**POINT DE SERVICE LAC-ETCHEMIN**  
Résidences et Centre communautaire des Etchemins  
Salle la Coopération (1<sup>er</sup> étage, local 102)  
201, rue Claude-Bilodeau, Lac-Etchemin

**POINT DE SERVICE SAINTE-JUSTINE**  
Centre Civique  
250, rue Principale, Sainte-Justine

**POINT DE SERVICE SAINT-PROSPER**  
Centre culturel  
2565, 30<sup>e</sup> rue, Saint-Prospér

PROGRAMME DE MOBILISATION DES PARTENAIRES LOCAUX DE LA MRC DES ETCHEMINS  
en collaboration avec Accès-Loisirs Québec  
[www.accesloisirsquebec.org](http://www.accesloisirsquebec.org)

Une preuve de revenu est exigée et doit être présentée au moment de l'inscription.  
Pour plus d'information : 418 625-2223

Collation et prix de présence!  
Venez nombreux!

**Pour information et inscription :**  
Annick Vallières, À petits pas...0-5 ans au 418 625-3101 (poste 2392)  
ou par courriel [apetitpas05ans@gmail.com](mailto:apetitpas05ans@gmail.com)

Nos collaborateurs et partenaires financiers :



## DÉFI VIACTIVE - SPÉCIAL 25 ANS

ViaActive : programme d'activités physiques pour les gens âgés de 50 ans et +.

Afin de souligner les 25 ans d'existence de ce programme, Nouvel Essor et le Centre de santé et des services sociaux des Etchemins ont organisé une tournée des municipalités par la marche (octobre 2013 à mai 2014). Pour clore cette tournée, nous proposons une activité intergénérationnelle qui permettra aux gens de relever un défi personnel soit de marcher 2,5 km ou 10 km. Vous aurez l'occasion de valider en combien de temps vous êtes capable de franchir la ligne d'arrivée.



**Quand :** Le dimanche 18 mai 2014

**Heure :** Dès 12 h 30

**Lieu :** Chalet de l'Éco-Parc à Lac-Etchemin

**Coût :** 5 \$/personne (une collation vous sera servie à votre retour)

Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons, **vous gens de 50 ans et + ainsi que votre famille**, et ce, beau temps ou mauvais temps. Vous devez vous inscrire et faire le paiement avant le **vendredi 9 mai, 16 h** afin que vous puissiez recevoir votre collation au retour de votre marche. Pour ce faire, veuillez communiquer avec Geneviève Turcotte au 418 625-9082 (poste 2) ou en vous présentant à son bureau au 201, rue du Claude-Bilodeau, Lac-Etchemin, GOR 1S0.



*Geneviève Turcotte*  
Coordonnatrice Service d'Action Bénévole

# FÊTE DES SUPER TOUPTIS

Rallye pour enfants de 2 à 4 ans :

**Quand :** Le samedi...  
17 mai - Lac-Etchemin

**Heure :** 9 h à 11 h 30  
Gratuit



Clinique de vérification des sièges d'auto!  
Activités pour les frères et sœurs...des animatrices seront sur place!



**Déroulement :**  
Accueil  
Les Super Touptis à l'épreuve (stations des partenaires)  
Café pour les parents et animation pour les enfants  
Clôture : ÉducaZoo

**FONDATION**  
école des appalaches  
135, boulevard Lessard, Sainte-Justine (QC) G0R 1Y0  
T. (418) 383.3091 F. (418) 383.3068

## Les 40 ans de la Polyvalente des Appalaches (École des Appalaches) de Sainte-Justine

Le comité organisateur ainsi que les membres de la Fondation de l'École des Appalaches ont le plaisir d'inviter toute la population des Etchemins à la fête organisée le **samedi 17 mai** prochain pour souligner les **40 ans de la Polyvalente des Appalaches**. Cette soirée débutera avec un cocktail dînatoire à **18 h à la cafétéria de la Polyvalente à Sainte-Justine**. Par la suite, les gens pourront visiter l'école et observer toutes les transformations qui ont eu lieu au cours des 40 dernières années. À 20 h 30, la soirée se poursuivra avec un spectacle de musique variée mettant en scène certains artistes ayant participé au Show Business des Etchemins. Les profits de cette soirée seront versés à la Fondation de l'École des Appalaches qui redistribue près de 3 000 \$ par année aux jeunes de l'École des Appalaches.

**Artistes présents :** Mario Jacques, Lili-Gabrielle Audet, Caroline Campagna, Claudia Lamontagne, Manon Pouliot, le RotoBand (Éric Lachance, Jonathan Vachon, Dominic Poulin, Sylvain Talbot), Philippe Couture, Audrey Cayouette, Mario Lecours et Stéphanie Cloutier.

**Coût pour le cocktail dînatoire et le spectacle :** 25 \$

Faites vite! Il n'y a que 225 billets disponibles dans la région des Etchemins.

**Merci à nos partenaires :** Caisse Desjardins des Etchemins, Rotobec, La Voix du Sud, Passion FM, B. Dupont auto, Ford Appalaches et Lagrange Toyota.

**Lieux de vente :** Sainte-Justine (Magasin Coop, Boutique Uni-Fleur), Saint-Camille (Épicerie boucherie marché Saint-Camille), Lac-Etchemin (Métro, Dépanneur chez Ben), Saint-Luc (Camp forestier), Saint-Magloire (Épicerie Larochelle, Épicerie J.L. Asselin), Sainte-Sabine (Action coop, Caisse Desjardins) et Saint-Cyprien (Station service G.L., Marché Saint-Cyprien).

**Pour information :** École des Appalaches 418 383-3091 (poste 5600)

# MARCHÉ AUX PUCES DU GOÛT D'AGIR AVIS À LA POPULATION

*Le temps est venu de faire votre ménage du printemps !*

Le « **GOÛT D'AGIR** » est fier de vous annoncer la **11<sup>e</sup> édition** de son Marché aux puces qui aura lieu le dimanche **1<sup>er</sup> juin 2014** à l'école **Notre Dame de Lac-Etchemin**.

Notre groupe, le « **GOÛT D'AGIR** » est composé de personnes vivant avec un handicap physique et membre actif de l'organisme **Nouvel Essor**.

Aidez-nous à faire de notre Marché aux puces une grande réussite en nous apportant vos dons matériels (**vêtements et chaussures exclus**) qui ne vous servent plus mais qui sont toujours en bon état. Encore cette année, il y a aura un **grand bac à l'extérieur identifié à cet effet, localisé à La Maison du Tournant, (289, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin)** pour recevoir vos dons, peu importe l'heure de la journée. Il est situé près de la porte de côté (**avenue Bégin**). Il n'est pas nécessaire de téléphoner à l'avance.

Pour plus d'information, contactez :  
Alain Audet au 418 625-5318 ou  
Caroline Fortier au 418 957-7537.

Nous comptons sur votre générosité pour  
**DONNEZ AU SUIVANT**



**Nouvel Essor**



Dans le cadre de la 40<sup>e</sup> semaine de l'action bénévole, nous avons organisé 2 activités pour reconnaître l'implication de nos bénévoles. Lors de la première activité qui a eu lieu à Saint-Prospier, nos bénévoles ont pu partager sur leur implication dans leur milieu et sur ce que leur apporte ce bénévolat. Par la suite, différentes activités, sous formes de jeux, étaient organisées. La dizaine de gens présents ont bien apprécié cet avant-midi qui leur a permis de sortir de leur routine.

Le dimanche 13 avril, nous clôturons cette semaine par un brunch-conférence qui avait lieu au Mont-Original. Organisé par la Commission des loisirs de Lac-Etchemin, Nouvel Essor a été un partenaire pour cette activité qui fut un franc succès. Les bénévoles des différentes organisations étaient nombreux. Je suis très fier de voir à quel point le bénévolat a une place importante dans le cœur des gens de notre communauté. Cela démontre à quel point nous sommes une collectivité engagée socialement.

La dynamique conférencière, Mme Mylène Dion, nous a parlé de la "La bonne équation pour un mode de vie sain". Elle nous a aidé à trouver des solutions pour prolonger notre espérance de vie. Les personnes présentes ont grandement apprécié cette conférence.

Un gros merci à la Commission des Loisirs de Lac-Etchemin pour avoir organisé cette belle activité qui fut appréciée par tous. Félicitations, ce fut une très belle activité qui a permis de dire un gros MERCI à tous les bénévoles des différentes organisations.

*Geneviève Turcotte*  
Coordonnatrice Service d'Action Bénévole





## Club de marche

Dans un souci de promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès des personnes de 50 ans et plus et également de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du programme VIACTIVE dans les Etchemins, le Service d'action bénévole de Nouvel Essor et le Centre de Santé et de Services sociaux des Etchemins, organisaient, dans chacune des municipalités de la MRC, une marche de 30 minutes. Le but ultime de cette tournée était de faire renaître les clubs de marche sous le principe de marche entraînement par intervalle.

Pour la Municipalité de Lac-Etchemin, c'est du 23 octobre 2013 au 3 avril 2014 que cette activité a été tenue à raison de 3 fois par semaine, soit le lundi, le mercredi et le vendredi dès 13 h 30. Le succès a été instantané. En effet, plus de 490 présences en 52 sorties et ce, malgré le froid intense, le vent et parfois même la pluie.



Les responsables mais particulièrement les animatrices de VIACTIVE tiennent à remercier les personnes qui sont venues marcher en leur compagnie.

Nous aimerions renouveler l'expérience l'automne prochain. Les personnes intéressées à se porter responsables des groupes de marche peuvent contacter Geneviève Turcotte, au 418 625-9082 (poste # 2).

*Geneviève Turcotte*  
Coordonnatrice Service d'Action Bénévole

## POPOTE ROULANTE DE LAC-ETCHEMIN

Du 16 au 22 mars dernier, nous avons souligné la Semaine québécoise des popotes roulantes. Dans la dernière parution de l'Info du Lac, je vous mentionnais que la popote de Lac-Etchemin en était à sa 20<sup>e</sup> année d'existence. Je tenais donc à vous présenter les membres de cette magnifique équipe qui font la différence auprès des utilisateurs de ce service.



Figure 1 : À l'arrière : Paul Audet, Lucie Tanguay, adjointe administrative à Nouvel Essor, Lise Gilbert, Marthe Deblois, Laurier Leclerc, Jocelyne Leclerc, Judith Turmel. À l'avant : Suzanne Gagnon, Marcel Bussièrès, Lise Pouliot, Liliane Provencal, Lise Poulin, Geneviève Turcotte, coordonnatrice du Service d'Acton bénévole de Nouvel Essor et Suzanne Simard.

Absents sur la photo : Suzanne Mercier, Rachel Turmel, Chantal Morin, Gisèle Drouin, Serge Deblois et Andrée Bourque.



## Le Soutien aux Proches-Aidants GROUPE DE SOUTIEN POUR LES PROCHES-AIDANTS

"Proches aidants, vous êtes uniques, mais vous n'êtes pas seuls"

Le risque d'épuisement chez la personne qui prend soin d'un proche est bien réel. Son rôle évolue au fil des mois et des années. Nous croyons important d'offrir aux personnes aidantes de la MRC des Etchemins un **Groupe de Soutien**. Ces groupes s'adressent aux Proches-Aidants vivant une situation d'aide à domicile ou en résidence privée. Les objectifs principaux sont de briser l'isolement et d'outiller les Proches-Aidants dans leur situation.

- Le groupe sera composé de 6 à 8 personnes;
- La confidentialité sera primordiale;
- Il y aura 4 rencontres prévues d'une durée de 2 heures chacune, en avant-midi, à intervalle de 2 semaines entre chaque rencontre;

- Lieu : CRDI de Sainte-Justine;
- Début des rencontres prévu en avril.

Il est nécessaire de nous contacter afin d'obtenir plus de renseignements et de vous inscrire. Vous composez le 418 625-9082 #6 ou le 1 866-625-9082 #6. Bienvenue à vous!

*Guylaine Rousseau.*



PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle

Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de couches de coton



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE SA POPULATION :



POUR PLUS D'INFORMATION :

www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

ou

Jude Emond  
418 625-4521  
poste 232

# À Lac-Échemin, on souligne la Semaine de la famille 12 au 18 mai 2014



**Jeudi 15 mai**

Lancement de la Politique familiale et des aînés au Centre des arts et de la culture

**15 h** Conférence de Mylène Dion «Le Punch de la santé»  
Lancement de la nouvelle Politique des aînés  
Suivi d'un Cocktail fruité  
Entrée gratuite - Inscription au 418 625-4521

**17 h 45 à 19 h 30**

Cocktail fruité et dessert santé  
Venez prendre le dessert en famille  
« Santé l'action - parents/enfants » animé par Mylène Dion  
« Sous forme de Quizz interactif, les participants évalueront leurs connaissances sur les saines habitudes de vie »  
Lancement de la Politique familiale  
« Nombreux prix de présence qui sauront

plaire aux familles »  
Entrée gratuite - Inscription au 418 625-4521

**Samedi 17 mai**

Au Centre des arts et de la culture à 9 h à 11 h 30  
Fête des super Touptis  
Rallye pour enfants de 2 à 4 ans  
Spectacle interactif ÉducaZoo  
Clinique de vérification de sièges d'auto par la Sûreté du Québec



**Dimanche 18 mai**

9 h à 13 h  
Bébé Bazar à l'aréna  
À l'aréna, des familles offriront des articles pour bébé ou jeunes enfants. De belles trouvailles à faire.  
Jeux gonflables et animation.  
Entrée gratuite.

Partenaires :



Des jeux, des sports, des défis et beaucoup de plaisir, c'est ce que l'offre l'équipe du camp de jour de Lac-Échemin 2014. Avec les animateurs, les aides-animateurs et les spécialistes, tu vivras une saison pleine de découvertes.

La programmation du camp de jour se déroule autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les différentes activités sont adaptées en fonction des capacités de chaque groupe et de la saison. Durant la journée, les groupes peuvent être jumelés deux par deux. Voici un aperçu des principales activités du camp de jour :

**Les rassemblements :** tous les matins, nos animateurs montent sur scène. Sketchs, thématiques, danses et chansons sont à l'honneur pour débiter la journée du bon pied!

**Les activités avec spécialistes :** nous faisons appel à des entraîneurs pour vous offrir des ateliers d'initiation dans des disciplines spécifiques, par exemple : baseball, soccer, golf, gymnastique, athlétisme et boxe.

**Les grands jeux :** jeux d'équipes faisant appel à l'imaginaire où tous les jeunes du même groupe d'âge

coopèrent pour réaliser une mission.

**Les sports :** chaque semaine, les jeunes pratiqueront plus de cinq sports différents. Par exemple : soccer, cirque, danse, hockey cosom, ultimate, freezbe, volley-ball, basket-ball, flag football, baseball, badminton, tennis, tchoukball, omnikin, etc.

**Les jeux COOP :** ils impliquent tous les enfants du groupe et nécessitent la participation de chacun d'eux. Ils ont tous un but commun, celui de réussir le jeu.

**Les olympiades :** chronomètre et ruban à mesurer en mains, les jeunes s'affrontent dans une série d'épreuves. Le tout est couronné par la cérémonie de remise de rubans.

**Grande fête du vendredi :** tous les vendredis avant-midi, une grande fête avec une multitude d'activités spéciales attend les amis. Au choix : kermesse, chasse aux trésors, jeux gonflables, olympiades, tournoi sportif, grands jeux, etc. Plaisirs et émotions fortes sont au rendez-vous!

**Les journées thématiques :** afin d'agrémenter notre programmation hebdomadaire, à plusieurs reprises durant le camp de jour, nous organisons des journées thématiques. Celles-ci comportent un thème bien précis, que ce soit Noël, l'Halloween, les pirates, la St-Valentin ou autres. L'aréna est alors décoré selon le thème et les enfants participent à des activités spéciales pendant la demi-journée!

# DES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LE CAMP DE JOUR 2014

## SOIRÉE D'INFORMATION POUR LES PARENTS

Vous êtes invités à assister à la rencontre d'information pour les parents des enfants qui désirent fréquenter le camp de jour à l'été 2014. Celle-ci se déroulera **le 15 mai à compter de 19 h** à l'Édifice municipal (salle du Conseil municipal) - vous entrez par la passerelle arrière.

La directrice du camp de jour, Jessy Tanguay et le responsable animation/loisirs, José Poulin se feront un plaisir de répondre à vos questions.

## SOIRÉES POUR LES INSCRIPTIONS DU CAMP DE JOUR

**Le mercredi 21 mai et le jeudi 22 mai en soirée** vous pourrez inscrire vos enfants au camp de jour, au baseball, au soccer et au camp de jour pour adolescents. Tous les documents relatifs à la saison 2014 vous seront remis sur place à l'exception de la programmation.

Le tout se déroulera **de 18 h 30 à 20 h à l'Édifice municipal** (salle du Conseil municipal) et vous entrez par la passerelle arrière.

# Formation pour le tennis à Lac-Etchemin avec le programme « ON SE LANCE LA BALLE »

Les programmes offerts : Junior et adulte

- Débutant
- Intermédiaire
- Avancé

	Avant le 17 mai	Après le 17 mai
Junior	*80 \$	*100 \$
Adulte	*90 \$	*110 \$
	* Non remboursable	

Le jour est le : **JEUDI**

Formateur : **Monsieur Jean-Philippe Deblois**  
de Tennis Régional Beauce inc.

Les plages horaires offertes :

- 15 h 30 à 17 h 00 - Junior d'âge primaire  
(8 JOUEURS MAXIMUM)
- 17 h 00 à 18 h 30 - Junior d'âge secondaire  
(8 JOUEURS MAXIMUM)
- 18 h 30 à 20 h 00 - Adulte  
(8 JOUEURS MAXIMUM)
- 20 h 00 à 21 h 30 - Adulte  
(8 JOUEURS MAXIMUM)

Références :

- Baccalauréat en éducation physique et à la santé
- Entraîneur de niveau 2 Tennis Canada (le seul de la région à part Richard Dulac)
- Entraîneur depuis maintenant 11 ans
- Assistant-pro au Tennis Régional Beauce inc. depuis 3 ans (spécialiste de la haute performance)
- Entraîneur de tennis à l'Université Bishop pendant 8 ans
- Assistant-directeur au camps de tennis de l'Université Bishop pendant 2 ans
- Entraîneur de la délégation Chaudière-Appalaches pendant 2 ans au Jeux du Québec
- Meilleur joueur de tennis en Beauce depuis 8 ans

Cours : D'une durée de 6 semaines (débutant la 1<sup>re</sup> semaine de juin et se terminant juste avant les vacances de la construction)

Ligue : D'une durée de 4 semaines (débutant la dernière semaine de juillet et se terminant dans la semaine du 17 août)

Pour information :

**Monsieur José Poulin, responsable de l'animation des loisirs et sports 418 625-2741 ou**  
[munetchemin.jp@sogetel.net](mailto:munetchemin.jp@sogetel.net)

Tournoi : Une journée dans la semaine du 24 août

En cas de pluie : Les cours seront repris durant les semaines de la ligue pour privilégier l'acquisition des habiletés.

Date et coût des inscriptions : Les inscriptions se prennent à un seul endroit soit au secrétariat de la municipalité, sis au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, 2<sup>e</sup> étage - Lac-Etchemin



# Tournoi de la fin - Lac-Etchemin 2014

Les 28 et 29 mars avait lieu le tournoi de la fin à l'aréna de Lac-Etchemin. Ce tournoi de hockey adultes, de formule 6 Pack, se joue avec 5 joueurs et un gardien de but.

On y retrouvait trois classes : le A avec quatre équipes, le C avec 8 équipes et le D avec 8 équipes. Les vingt-sept parties se sont très bien déroulées. La formule du vendredi et du samedi est gagnante. Nous avons eu la participation de 20 équipes et le tournoi s'est terminé avec d'excellentes finales.

Voici donc les gagnants : **en classe A**, l'équipe de Frédéric Chabot de Saint-Léon a vaincu celle de Kevin Asselin de Lac-Etchemin au compte de 1 à 0. Le but a été marqué à la toute fin de la troisième période, **en classe C**, l'équipe de Montréal "le CCCP" qui est présente d'année en année a remporté sa première victoire au compte de 3 à 2 contre celle d'Éric Deblois de Lac-Etchemin et **en la classe D**, l'équipe d'Anthony Lebel de Sainte-Aurélie a vaincu celle des Vikings de Saint-Louis au compte de 1 à 0 en tirs de barrage.



Gagnants de la classe A



Gagnants de la classe C



Gagnants de la classe D

# LIGUES DE HOCKEY PATINS ADULTES 2013-2014



Cette année, il y avait une ligue de hockey comprenant 2 divisions soit les classes compétition et récréation.

Dans la **division compétition**, l'équipe du El Toro a remporté la série finale trois de cinq en trois parties contre les Kings de Saint-Odilon, dans la **division récréation**, l'équipe de Saint-Léon a remporté la série 2 à 1 contre le Jos Blo dans un excellent troisième match de hockey où le but gagnant a été marqué en désavantage numérique et cela à 25 secondes de la fin de la troisième période.

À l'automne 2014, nous augmenterons le nombre d'équipes dans la classe C, nous rétablirons les règles dans les ligues et ce, dans le but de permettre à d'autres équipes et joueurs de venir s'amuser dans leur calibre.



Gagnants de la division compétition :  
L'équipe du El Toro



Gagnants de la division récréation :  
L'équipe de Saint-Léon

# Wow ! Toute une belle saison pour le hockey après l'école

Les lundis, après l'école, se tenait à l'aréna de Lac-Etchemin du hockey pour le plaisir. Les jeunes du primaire pouvaient s'inscrire pour la session avant les Fêtes et celle après les Fêtes. Les enfants inscrits ne jouaient pas, pour la plupart, dans du hockey organisé. Ce fut très agréable de constater qu'il y avait sept filles inscrites dans le groupe.

Les heures étaient toujours les mêmes soit de 15 h à 16 h 30. Les lundis où il n'y avait pas d'école, il n'y avait pas de hockey après l'école. Les enfants étaient très choyés car nous avons un partenaire de grande qualité soit " Les Producteurs de lait de la Beauce". Un berlingot de lait au chocolat était remis à chaque enfant comme collation après l'activité. Tout cela dans le but de créer l'habitude de bien nourrir notre corps après l'entraînement.

En décembre, nous avons organisé un social des Fêtes à l'aréna. Nous avons débuté le tout par une partie de hockey pères/enfants suivi d'un léger

goûter. Au cours du mois de mars, deux parties de hockey ont eu lieu soit une parents/enfants de même qu'une avec les membres de toute la famille. Une petite réception toute spéciale a eu lieu le lundi 24 mars à l'Hôtel le Manoir pour terminer la saison de belle façon. Plus de 90 personnes étaient présentes. Nous avons débuté le tout par un goûter suivi d'une remise de médailles, de certificats et de bouteilles d'eau identifiées aux Olympiques d'hiver 2014 de Sochi et autographiées par Marie-Michèle Gagnon. Messieurs Harold Gagnon, maire, Denis Ouellet et Marc Gourde, entraîneurs bénévoles, ont procédé à la remise pour chaque enfant.

On se dit à l'automne 2014 !

*José Paulin*

Responsable de l'animation des loisirs et sports



# LOISIRS

## 2014-2015

### Baseball mineur

**Description :** les participants disputeront des parties avec les joueurs des municipalités environnantes, à l'exception des 3 à 5 ans

**Clientèle :** 3 à 16 ans

**Endroit :** terrain de balle de Lac-Échemin et autres municipalités

**Horaire :** soir de semaine - selon le calendrier

**Durée :** 16 mai au 16 août

**Coût :** de 45 \$ à 60 \$ / enfant

**Responsable :** José Poulin 418 625-2741

### Ligue de balle molle du vendredi

**Endroit :** terrain de balle

**Clientèle :** adulte

**Durée :** les vendredis du 16 mai à la mi-septembre

**Horaire :** 19 h à 22 h

**Responsable :** Frédéric Brisson 418 625-2343

### Camp de jour

**Endroit :** Aréna municipal - Lac-Échemin

**Clientèle :** 5 à 13 ans

**Horaire :** lundi au vendredi

**Durée :** 23 juin au 8 août

**Coût :** à partir de 168 \$

**Responsable :** José Poulin 418 625-2741

### Camp de jour adolescents

**Clientèle :** 12 à 15 ans

**Horaire :** 2 à 3 jours / semaine (lundi et mercredi)

**Durée :** 30 juin au 14 août (relâche semaines de la construction)

**Coût :** 135 \$ / jeune (deux activités de financement)  
170 \$ / jeune (une activité de financement)

**Activités :** Village Vacances Valcartier, La Ronde, Vaho, École de cirque de Québec, Zoo Miller et bien plus.

**Responsable :** Maison de jeunes, Mégane Carrier

418 594-5886  
mdj\_chabotte@hotmail.com

### Parc de planches à roulettes

**Description :** le parc présente plusieurs modules de jeux pour la pratique de la planche à roulettes

**Clientèle :** 10 ans et plus

**Endroit :** parc situé près du garage municipal sur la 1<sup>re</sup> Avenue

**Horaire :** tous les jours de la semaine de 8 h 30 à 21 h

**Durée :** mai à octobre

**Coût :** gratuit

**Responsable :** service des loisirs, culture et vie communautaire

### Soccer (initiation)

**Description :** une activité interactive avec les parents

**Clientèle :** 3 à 8 ans

**Endroit :** Éco-Parc

**Durée :** du 25 juin au 6 août  
les mercredis à 18 h 30

**Responsable :** José Poulin 418 625-2741

**Coût :** 35 \$ / enfant

### Terrains de tennis

**Clientèle :** pour tous

**Endroit :** situés sur la 1<sup>re</sup> Avenue près du terrain de balle

**Horaire :** tous les jours de la semaine de 9 h à 22 h

**Durée :** mai à octobre

**Coût :** à l'heure : 8 \$ par terrain  
10 \$ pour les non-résidents

**carte de saison :**

Initiation (12 et moins)	15 \$
Junior (13 à 17 ans)	30 \$
Senior (18 ans et plus)	40 \$
Familial	60 \$

# SPÉCIAL ÉTÉ 2014

## Inscriptions

Camp de jour, camp de jour pour adolescents, baseball mineur et soccer (initiation).

**Soirée d'information le jeudi 15 mai à 19 h**  
(Édifice municipal - salle du Conseil municipal)

**Inscriptions - mercredi 21 mai et jeudi 22 mai 2014**  
À l'édifice municipal de 18 h 30 à 20 h (vous entrez par la passerelle arrière)

**Réservation :** Multiservices Netchemin  
418 625-3821

**Cartes de saison en vente dès maintenant au secrétariat municipal, 208, 2<sup>e</sup> Avenue**

**Responsable :** comité de tennis  
- Chantal Morin  
- Marie-Luce Giguère

### Cours de tennis

**Clientèle :** étudiants du primaire et du secondaire et adultes

**Endroit :** Terrains de tennis extérieur, 1<sup>re</sup> Avenue

**Niveaux :** débutant, intermédiaire et avancé

**Horaire :** les jeudis  
étudiants du primaire de 15 h 30 à 17 h  
étudiants du secondaire de 17 h à 18 h 30  
adultes groupe #1 de 18 h 30 à 20 h  
adultes groupe #2 de 20 h à 21 h 30

**Durée :** Débutant le 5 juin au 24 août 2014

**Coût :** Avant le 17 mai Après le 17 mai

**Junior :** 80 \$ 100 \$

**Adulte :** 90 \$ 110 \$

**Inscription :** secrétariat de la municipalité au 208 2<sup>e</sup> Avenue entre 8 h 30 et 12 h et 13 h et 16 h 30

**Responsable :** José Poulin, responsable de l'animation loisirs et sports

**Dépliant :** dépliant disponible sur la page Facebook de l'aréna de Lac-Échemin ou sur le site internet de la municipalité

### Tournoi de balle molle familial

**Endroit :** terrain de balle de Lac-Échemin

**Clientèle :** invitation à la population

**Horaire :** 31 juillet au 3 août 2014

**Information :** Mike Pouliot 418 625-1753  
**et inscription**

# Agenda communautaire

**Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.**

---

**15 mai**

Soirée d'information du camp de jour pour les parents à l'Édifice municipal à compter de 19 h.

**15 mai**

Lancement de la Politique familiale et des aînés au Centre des arts et de la culture.

**17 mai**

Fête des super Touptis au Centre des arts et de la culture de 9 h à 11 h 30.

**17 mai**

Fête organisée dans le cadre des 40 ans de la Polyvalente des Appalaches de Sainte-Justine à compter de 18 h.

**18 mai**

Bébé Bazar au Centre des arts et de la culture de 9 h à 13 h.

**18 mai**

Défi ViActive - Spécial 25 ans - marche organisée à compter de 12 h 30 et départ au chalet de l'Éco-Parc des Etchemins.

**18 mai**

Lancement de l'année pastorale 2014 au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin à compter de 15 h 30

**21-22 mai**

Soirées pour les inscriptions du camp de jour de 18 h 30 à 20 h à l'Édifice municipal.

**21 mai**

Tour du Silence à compter de 18 h 30 - départ au ministère des Transports.

**21 mai**

Assemblée générale annuelle de l'Association écologique des Etchemins au Centre des arts et de la culture à compter de 19 h.

**21 mai**

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières de Lac-Etchemin (souper).

**22 mai**

Inscription au programme Accès-Loisirs Les Etchemins de 13 h à 18 h 30.

**1 juin**

Marché aux puces du Goût d'Agir à l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin.

**3 juin**

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

**11 juin**

Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle à Lac-Etchemin (sous-sol de l'église) à 19 h 30.

**18 juin**

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières de Lac-Etchemin à 19 h au Centre des arts et de la culture.

**20-21 et 22 juin**

Vente de garage collective dans les rues de la municipalité.

**31 juillet au 3 août**

Tournoi de balle familial de Lac-Etchemin.

**Chaque jeudi / Bingo - Club des aînés - 19 h**

## Les séances ordinaires du Conseil

### CALENDRIER 2014

Séances ordinaires du Conseil municipal  
à la salle des délibérations, 2<sup>e</sup> étage, à 19 h 30  
au 208, 2<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin

#### DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

14 JANVIER • 4 FÉVRIER • 4 MARS • 1<sup>ER</sup> AVRIL  
6 MAI • 3 JUIN • 2 JUILLET • 5 AOÛT • 2 SEPTEMBRE  
7 OCTOBRE • 4 NOVEMBRE • 2 DÉCEMBRE

#### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

#### Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

## Votre conseil Municipal

Maire :  
Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :  
Madame Judith Leblond  
Messieurs Sylvain Drouin  
Jean-Guy Gosselin  
Serge Plante  
Paul Poulin  
André Turmel



#### Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2<sup>e</sup> Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



## Bureau municipal

208, 2<sup>e</sup> Avenue (2<sup>e</sup> étage) Lac-Etchemin  
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175  
Courriel : munetchemin@sogetel.net  
Site internet : www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

## Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
de 13 h à 16 h 30

### Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
  - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction